

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 735/ Janvier 2023

UNE BONNE ORIENTATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ULTRAMARIN AU 3^E TRIMESTRE

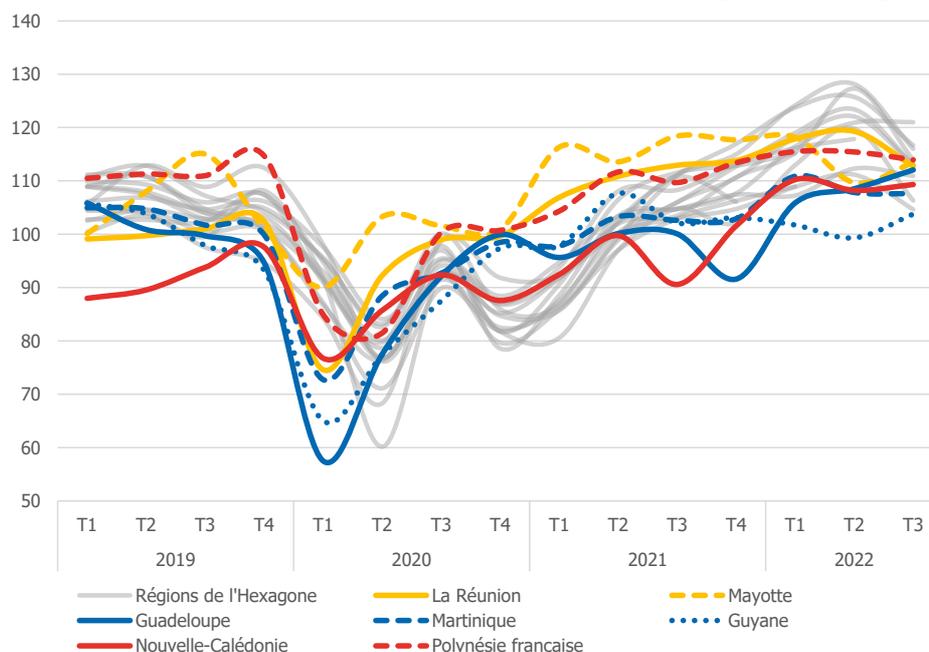
Le climat des affaires est favorable dans l'ensemble des territoires ultramarins au 3^e trimestre. Il s'inscrit souvent en progression par rapport au trimestre précédent pour atteindre des niveaux équivalents à ceux des régions de l'Hexagone.

Cette orientation traduit d'abord le dynamisme de l'activité, mais aussi la bonne tenue de la rentabilité des entreprises même si elles se trouvent confrontées à la hausse de leurs charges et à des difficultés de trésorerie (qui ne se manifestent pas à ce stade par une recrudescence du nombre d'impayés, contrairement à l'Hexagone).

L'amélioration du climat des affaires au 3^e trimestre reflète le plus souvent l'embellie des prévisions des chefs d'entreprise pour les mois à venir. Deux points d'attention demeurent néanmoins : l'impact des tensions inflationnistes (même si elles sont de moindre ampleur que dans l'Hexagone) et la détérioration des finances des collectivités locales à la suite de la crise sanitaire.

En synthétisant les réponses des entrepreneurs aux enquêtes de conjoncture menées dans les territoires ultramarins par l'IEDOM-IEOM, les indicateurs de climat des affaires (ICA) fournissent une mesure de la conjoncture économique. Les Outre-mer se caractérisent au 3^e trimestre par des ICA supérieurs à leurs moyennes de long terme (fixée à 100 par convention), traduisant une conjoncture favorable. À l'exception de la Guyane qui se situe un peu en retrait, les ICA s'établissent à environ 10 points au-dessus de leur moyenne de long terme. Non seulement les ICA ultramarins se situent dans une zone favorable, mais ils progressent de façon significative dans un certain nombre de territoires comme la Guyane, la Guadeloupe ou Mayotte.

Graphique 1 : Évolution des ICA des territoires ultramarins et des régions de l'Hexagone



NB : afin de pouvoir être comparés, les ICA représentés sur le graphique ont été homogénéisés (séries centrées sur les moyennes de long terme calculées sur la même période, et réduites à la même valeur d'écart-type). C'est pourquoi de légères différences peuvent être observées avec les valeurs diffusées.

Sources : IEDOM-IEOM, Banque de France

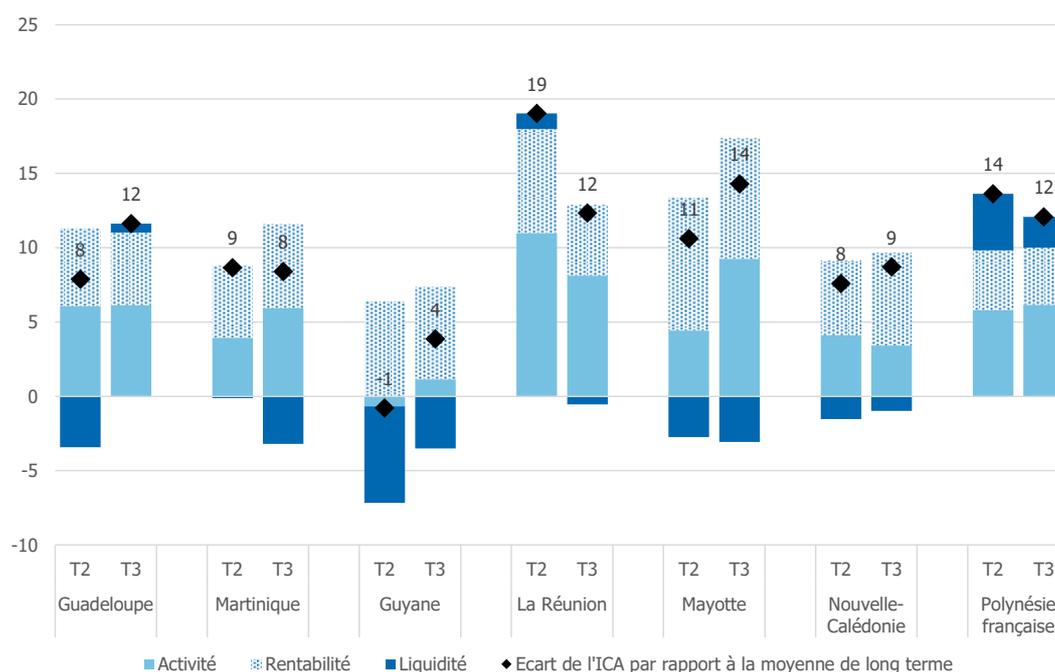
Cette bonne tenue de l'activité économique ultramarine pose question alors que les effets de la crise sanitaire ne se sont pas encore tous estompés et que la guerre russe en Ukraine a renforcé des tensions inflationnistes susceptibles de freiner la consommation (par la baisse du pouvoir d'achat des ménages) et l'investissement (les banques centrales relevant les taux d'intérêt afin de lutter contre l'inflation). Le bon niveau des climats des affaires dans les Outre-mer n'est pourtant pas exceptionnel puisque les valeurs des ICA ultramarins se situent au 3^e trimestre dans la moyenne des régions de l'Hexagone (cf. graphique 1)¹.

Afin d'identifier les origines de la bonne tenue des ICA, il est possible de distinguer 3 composantes du climat des affaires, reflétant les questions des enquêtes de conjoncture :

- la première est l'activité des entreprises, appréciée à partir des questions sur l'évolution de l'activité proprement dite, sur celle des effectifs et sur les intentions d'investir au cours des 12 prochains mois ;
- la deuxième concerne leur rentabilité, avec la possibilité (ou non) pour les chefs d'entreprise d'adapter leur prix de vente à l'évolution de leurs charges ;
- la troisième reflète leur liquidité avec les questions sur l'évolution de la trésorerie et des délais de paiement clients.

Le graphique 2 présente l'évolution de ces différentes composantes entre le 2^e et le 3^e trimestres, permettant d'identifier pour chaque territoire les éléments contribuant à positionner les ICA au-dessus de leur moyenne de long terme.

Graphique 2 : Évolution de l'écart des ICA par rapport à la moyenne de long terme, selon les composantes activité-rentabilité-liquidité



Lecture : une composante est positive (respectivement négative) si elle est supérieure (respectivement inférieure) à sa moyenne de long terme. Par définition, la somme des 3 composantes est égale à l'écart de l'ICA par rapport à sa moyenne de long terme (fixée à 100 par convention).

Source : IEDOM-IEOM

1. Une activité dynamique

L'activité s'avère dynamique au 3^e trimestre et conduit à positionner l'ICA au-dessus de sa moyenne de long terme dans l'ensemble des territoires ultramarins (cf. graphique 2). Cette contribution a même tendance à progresser par rapport au 2^e trimestre, sauf en Nouvelle-Calédonie et à La Réunion. Si les ICA sont supérieurs d'une dizaine de points à leur moyenne de long terme, c'est donc principalement grâce à l'activité économique, elle-même supérieure de 6 à 9 points à sa moyenne de long terme (sauf en Guyane et en Nouvelle-Calédonie).

De fait, une majorité des chefs d'entreprise interrogés observent une progression de leur activité au 3^e trimestre et anticipent la poursuite de ce mouvement au 4^e trimestre dans l'ensemble des territoires à l'exception de la Guyane. Les secteurs les plus

¹ Il est important de noter que la fréquence trimestrielle des enquêtes de conjoncture des Instituts conduit à un affichage anticipé des points de retournement par rapport aux enquêtes mensuelles de la Banque de France. Ainsi, la chute des ICA liée au 1^{er} confinement figure dès le 1^{er} trimestre 2020 outre-mer, les entreprises ayant été interrogées début avril à un moment où elles connaissaient les mesures de restriction, influençant de ce fait les réponses faites pour l'ensemble du 1^{er} trimestre. Pour l'Hexagone, le 1^{er} trimestre correspond à la moyenne des 3 ICA mensuels dont 2 (ceux de janvier et février) correspondent à des réponses recueillies début février et début mars, soit avant l'annonce du confinement.

dynamiques sont les services marchands et le tourisme (avec un retour progressif à la normale après la crise sanitaire). Le BTP est freiné par les difficultés d’approvisionnement et les hausses des prix des matériaux de construction.

Dans ce contexte, les effectifs ont tendance à progresser dans l’ensemble des Outre-mer. Des difficultés de recrutement par manque de main d’œuvre sont même parfois rapportées dans certains secteurs (tourisme, BTP). Les intentions d’investissement des chefs d’entreprise interrogés sont également favorables, sauf en Guyane qui subit les conséquences d’un sentiment d’insécurité, d’une forte pluviométrie et de l’impact de la guerre russe en Ukraine sur l’activité spatiale.

L’orientation favorable de l’activité résulte de la bonne résistance de la consommation face à l’inflation, un peu plus faible que dans l’Hexagone [cf. infra], résistance qui peut être imputée en partie également à la progression de l’emploi.

2. Une rentabilité préservée malgré la hausse des charges

Le maintien de la rentabilité des entreprises permet également aux ICA de s’établir à des niveaux supérieurs à la moyenne de long terme.

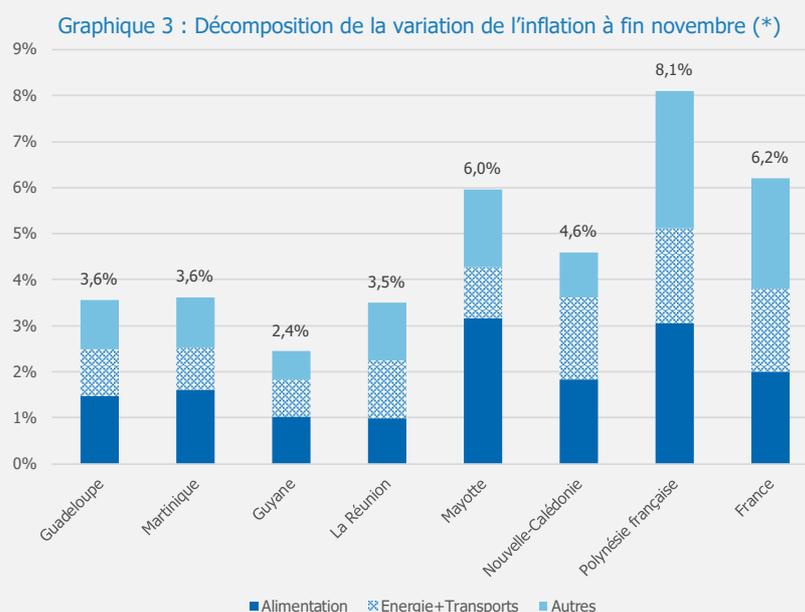
De fait, si un nombre important d’entrepreneurs (notamment en Martinique ou en Guyane) rapportent une hausse de leurs charges (liée à la hausse des prix de l’énergie et des matières premières et aux difficultés d’approvisionnement), tous les territoires se caractérisent par une part très élevée de chefs d’entreprise ayant dû procéder à une hausse de leur prix de vente. À cet égard, les chefs d’entreprise semblent être très nombreux à pouvoir répliquer les hausses qu’ils subissent dans leur tarification, ce qui leur permet de préserver leur rentabilité (et de maintenir les ICA à des niveaux élevés).

UNE INFLATION RELATIVEMENT MODÉRÉE DANS LES OUTRE-MER

À l’exception de la Polynésie française (où l’inflation atteint 8,1 % à fin novembre sur un an), les prix progressent moins vite par rapport à l’Hexagone : sur les 12 derniers mois, l’inflation s’établit à 6,2 % en France hors Mayotte, contre 2,4 % en Guyane, 3,5 % à La Réunion, 3,6 % en Guadeloupe et en Martinique, 4,6 % en Nouvelle-Calédonie et 6,0 % à Mayotte.

La modération de l’inflation observée dans la plupart des territoires ultramarins par rapport à l’Hexagone résulte de plusieurs facteurs (cf. graphique 3) :

- La hausse des prix de l’énergie (et celle des transports qui lui est liée en grande partie) est plus limitée que dans l’Hexagone : alors qu’elle y atteint 16,7 % sur les 12 derniers mois, elle est comprise entre 6,7 % en Guyane et 12,8 % à La Réunion du fait de la réglementation des prix de l’énergie dans les Outre-mer.
- La hausse des prix des biens alimentaires est également légèrement inférieure dans les Outre-mer : elle est comprise entre 6,6 % à La Réunion et 12,0 % à Mayotte et en Polynésie française, contre 12,1 % dans l’Hexagone, reflétant en partie les effets des systèmes ultramarins de modération des prix des biens de première nécessité (bouclier qualité-prix notamment). La situation est un peu plus contrastée pour les produits frais (dont les prix augmentent de 12,7 % dans l’Hexagone sur les 12 derniers mois) : alors que la hausse est limitée en Guyane (+7,4 %) et en Martinique (+10,4 %), elle est supérieure à Mayotte (+16,4 %) et en Guadeloupe (+22,8 %).
- Si la hausse de l’ensemble des autres postes est de 3,3 % dans l’Hexagone, leurs prix progressent au plus de 1,7 % sur un an en Outre-mer, sauf à Mayotte (+2,8 %) et surtout en Polynésie française (+6,0 %, avec des hausses significatives pour les assurances et l’entretien et la réparation du logement).



(*) Sur les 11 derniers mois pour la Guyane, l’indice des prix à la consommation à fin novembre 2021 n’étant pas disponible dans ce territoire.
Sources : INSEE, ISEE, ISPF

Il faut néanmoins nuancer ce constat selon les secteurs d'activité : dans le BTP, il est souvent difficile pour les entreprises de répercuter les hausses des prix des matériaux sur leurs clients, les marchés étant majoritairement signés à des prix non révisables, ou avec des clauses de révision insuffisantes ou inadaptées (dans le cas d'une seule révision annuelle autorisée par exemple).

3. Des tensions de trésorerie affectant la liquidité des entreprises

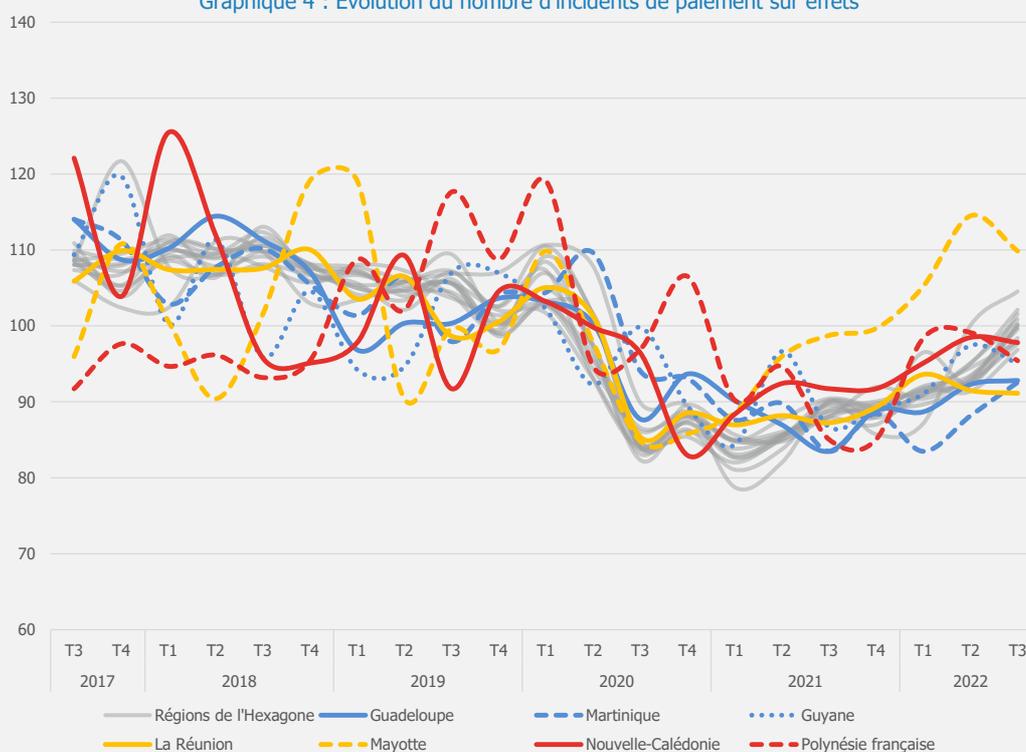
La Guadeloupe et la Polynésie française exceptées, la composante liquidité se situe au-dessous de la moyenne de long terme et entraîne donc les ICA ultramarins à la baisse (cf. graphique 2). De fait, les chefs d'entreprise interrogés sont une majorité à constater une dégradation de leur trésorerie au 3^e trimestre, sans espoir d'amélioration pour les mois à venir.

Cette détérioration ne semble pas résulter d'un allongement des délais de paiement clients, puisque seuls les entrepreneurs martiniquais et mahorais rapportent une telle évolution. Dans les autres territoires, les délais sont stables (Guyane, Nouvelle-Calédonie) ou ont tendance à se réduire (Guadeloupe, La Réunion, Polynésie française).

PAS DE PROGRESSION DES INCIDENTS DE PAIEMENT DANS LES OUTRE-MER, CONTRAIREMENT À L'HEXAGONE

À ce stade, les tensions sur la liquidité ne se traduisent pas par une croissance du nombre d'impayés sur effets de commerce (cf. graphique 4). À l'exception de Mayotte, le nombre d'impayés reste inférieur à la moyenne de long terme dans l'ensemble des territoires ultramarins : il reste stable au 3^e trimestre en Guadeloupe et à La Réunion et s'inscrit en recul dans les autres territoires (sauf en Martinique) alors qu'il progresse dans l'ensemble des régions de l'Hexagone.

Graphique 4 : Évolution du nombre d'incidents de paiement sur effets

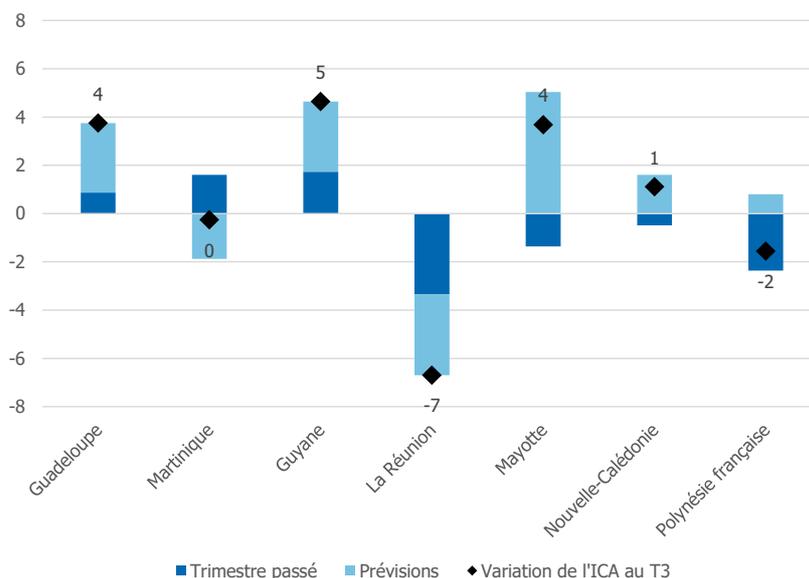


Base 100 : moyenne de longue période
Sources : IEDOM-IEOM, Banque de France

En conclusion, non seulement les ICA se situent au-dessus de leur moyenne de long terme, mais ils ont tendance à progresser au 3^e trimestre, sauf à La Réunion et en Polynésie française.

Cette hausse des ICA reflète principalement l'amélioration des prévisions des chefs d'entreprise au 3^e trimestre (cf. graphique 5). À l'exception de La Réunion et de la Martinique, les anticipations pour les trimestres à venir ont progressé dans l'ensemble des territoires et ont permis de compenser (à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française) la dégradation de l'appréciation sur l'activité du trimestre passé.

Graphique 5 : Décomposition de l'évolution des ICA au 3^e trimestre



Lecture : la variation de l'ICA au 3^e trimestre par rapport au 2^e a été décomposée selon qu'elle reflète l'évolution de l'appréciation sur le trimestre qui vient de s'achever (composante « trimestre passé ») ou l'évolution des prévisions pour le trimestre à venir (composante « prévisions »). Ainsi, la baisse de 7 points de l'ICA de La Réunion est imputable à parts égales à la dégradation de l'appréciation sur le trimestre passé et des prévisions.

Source : IEDOM-IEOM